

## Lancement officiel :

### Guide pour la protection des lacs et cours d'eau, une nécessité pour contrer la prolifération des Algues bleu-vert en Outaouais

La CRÉO a procédé au lancement officiel du *Guide pour la protection des lacs et des cours d'eau à l'intention des citoyennes et des citoyens de l'Outaouais*, qui se veut l'outil principal d'une campagne régionale de promotion et de sensibilisation sur la protection des lacs et cours d'eau de la région.

« Ce guide de référence, à l'intention des citoyennes, citoyens, acteurs, intervenants et élus de l'Outaouais, est le fruit d'une démarche concertée regroupant de nombreux partenaires de la région. C'est le premier geste de notre stratégie régionale pour lutter contre la prolifération des algues bleu-vert, définie dans notre plan d'action régional intégré pour la protection des lacs et cours d'eau de notre magnifique région. » a annoncé M. Marc Carrière lors du lancement.



La démarche concertée se fait autour du concept *Bleu Outaouais* : Pour la protection des lacs et des cours d'eau, un concept régional

rassembleur autour duquel tous les partenaires concernés de la région, notamment les scientifiques, organismes environnementaux, Municipalités régionales de comtés (MRCs), municipalités, ministères, organismes de bassins versants (OBV) et Associations de riverains sont conviés à regrouper leurs connaissances, expertises et ressources dans la réalisation d'actions communes.

Le Guide vise notamment à promouvoir les bonnes pratiques de protection et informer la population sur les ressources, les programmes disponibles et les acteurs associés en plus de mettre en valeur les interventions et les actions mises de l'avant dans les MRCs, les municipalités, ministères et les organismes mandatés par le gouvernement du Québec.

La publication du Guide est rendue possible d'une part, grâce à la contribution financière du MRNF et du MAMR via le Fonds de développement régional (FDR), et d'autre part, grâce à la collaboration de nombreux partenaires associés, notamment le CRE Laurentides.

« L'actualité témoigne à quel point la protection de l'eau est au centre des préoccupations des citoyennes et des citoyens de la région. La gestion durable des lacs et rivières est une responsabilité collective et la CRÉO compte assumer le leadership nécessaire, sous la bannière de Bleu Outaouais, afin de favoriser une meilleure cohésion des actions et la synergie entre les partenaires, intervenants, citoyennes et citoyens de la région. » de conclure M. Carrière.

**Vous pouvez vous procurer le Guide en ligne au [www.cre-o.qc.ca](http://www.cre-o.qc.ca), ou encore en format magazine aux bureaux de la CRÉO et auprès des différents partenaires associés.**

## Un nouveau levier financier pour appuyer les projets visant l'amélioration des conditions de vie des aînés de l'Outaouais

La CRÉO a annoncé la signature d'une *entente spécifique visant à soutenir l'adaptation des services et des infrastructures offerts aux personnes âgées de la région de l'Outaouais*, qui prévoit des investissements de 745 000\$ sur 5 ans pour la région.

« La contribution financière du ministère, soit 595 000\$ sur 5 ans, nous permettra de mettre en œuvre des actions structurantes répondant aux besoins réels des aînés de la région. C'est donc avec enthousiasme que la CRÉO a décidé d'injecter 150 000\$ supplémentaires via le Fonds de développement régional (FDR) car ces actions répondront directement à des objectifs prioritaires de la Planification stratégique régionale 2007-2012. » a annoncé Mme Paulette Lalande, vice-présidente de la CRÉO.



La ministre responsable des aînés, Mme Marguerite Blais, en compagnie de la vice-présidente de la CRÉO, Mme Paulette Lalande, du ministre responsable de la région, M. Benoit Pelletier, et de la vice-présidente de la TCARO, Mme Berthe Miron, réunis pour en faire l'annonce lors d'une conférence de presse tenue au Centre des aînés de Gatineau.

La CRÉO a priorisé de soutenir des actions visant à répondre aux 3 axes suivantes :

- Maintien en milieu de vie naturel et Services de proximité;
- Autonomie et Implication;
- Logement abordable et accessible.

Deux volets d'intervention sont mis en place pour y parvenir :

Le volet 1 « Soutien aux initiatives du milieu - Approche territoriale intégrée » prévoit des investissements de 125 000\$ par année, soit 25 000\$ par territoire, et ce, pour 5 ans. Les projets retenus seront proposés par le milieu suite à un appel de projets annuel et devront faire l'objet d'un appui des partenaires, notamment les MRCs et la ville de Gatineau.

Le volet 2 « Actions régionales structurantes - Approche régionale concertée » prévoit des investissements de 24 000\$ par année pour le développement d'initiatives à portée régionale. Celles-ci sont élaborées en partenariat, notamment, avec la Table de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais. Un projet est actuellement en développement, soit de mettre en place un guichet unique d'information pour les aînés de l'Outaouais.

## À SURVEILLER

20 octobre 2008

Conseil d'administration de la CRÉO

14h00

Maison de l'Outaouais - 394, boul. Maloney Ouest, Gatineau